

**CONFEDERATION REGIONALE DES APICULTEURS D'ALSACE
CONCOURS DES MIELS DES APICULTEURS - PRODUCTEURS**

DOCUMENT RECAPITULATIF UNIQUE DES MIELS PRESENTES AU CONCOURS . - ANNEE 20.....

Syndicat de :
 A. P. H. (68) ou A. P. B. (67) * :
 N° D. S. V. :
 Nom et Prénom :
 Domicile : Commune : C.Postal :
 Téléphone : N° Numagrit : N° SIRET :

Déclare participer au concours des miels *
 1ère Collecte (juillet) * 2ème Collecte (août)

N°	Catégorie de miel	N° de Lot	Production	Appellation MONTAGNE OUI ou NON	Médailles demandées Max. Production x 4 **	Bandes de Conformité **	Partie réservée au Labo	
							N° de Labo	Reçu / Refusé le
00	SAPIN							
01	FORÊT							
02	CHATAGNIER							
03	ACACIA							
04	TILLEUL							
05	FLEURS LIQUIDE							
06	CREMEUX							

L'apiculteur certifie sur l'honneur que les quantités déclarées sont exactes.
 L'apiculteur déclare que les miels présentés sont issu de sa production de l'année en cours.

Fait à le Signatures : - L'apiculteur :

Pièces jointes : a) 1 chèque pour l'analyse de € x par le nombre d'échantillons = €
 b) 1 chèque pour les médailles ou les bandellettes concours de 0,08 € x (nombres de médaille ou bandellettes) =
 ** Nombre de médailles ou bandellettes de conformité = Production déclarée X maximum 4

Motifs de refus en accord avec la Confédération Régionale des Apiculteurs d'Alsace.
 N° 1 Absence de bande de scellé..... N° 2 Indentification impossible
 N° 3 Pots non conforme N° 4 Autres (à préciser)

Feuille Blanche = Laboratoire - Feuille Jaune = Apiculteur - Feuille Rose Syndicat

* - Cocher la case
FICHE CONCOURS 1 - 2016